

Le 21 décembre 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du budget tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 21 décembre 2021 à 18 h, sans la présence du public, et ce, conformément aux directives gouvernementales concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

PRÉSENTS PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE

- Monsieur Michel Bourdeau, maire

- Madame Nathalie Perreault, conseillère
- Monsieur Julien Leclerc, conseiller
- Madame Cheryl Brazeau, conseillère
- Monsieur Ian Gray, conseiller
- Madame Isabel Boulay, conseillère
- Madame Josée Paquette-Bougie, conseillère

AUSSI PRÉSENTS PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE

- Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
- Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

2021-12-148 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance extraordinaire du budget du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 21 décembre 2021 à 18 h.

ADOPTÉE

2. MOT DU MAIRE

2021-12-149 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par madame Josée Paquette-Bougie
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du budget du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 21 décembre 2021 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

1	Ouverture de la séance
2	Mot du maire
3	Adoption de l'ordre du jour
4	Adoption du budget 2022
5	Adoption du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024
6	Période de questions portant exclusivement sur le budget ou le programme triennal
7	Levée de la séance

ADOPTÉE

Le 21 décembre 2021

2021-12-150 4. ADOPTION DU BUDGET 2022

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 954 du Code municipal du Québec, le conseil doit préparer et adopter le budget pour le prochain exercice financier en y prévoyant des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022 se détaillant comme suit :

REVENUS 2022

Taxes sur la valeur foncière	1 668 728 \$
Taxes sur une autre base	1 080 013 \$
Autres revenus	297 645 \$
TOTAL DES REVENUS	3 046 386 \$

DÉPENSES 2022

Administration générale	761 572 \$
Sécurité publique	542 116 \$
Transport	344 831 \$
Hygiène du milieu	980 737 \$
Santé et bien-être	12 574 \$
Aménagement et urbanisme	106 835 \$
Loisirs et culture	278 656 \$
Frais de financement	19 065 \$
TOTAL DES DÉPENSES	3 046 386 \$

DE DISTRIBUER un document explicatif du budget à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

2021-12-151 5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le conseil doit adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

Il est PROPOSÉ par madame Isabel Boulay
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le programme des dépenses d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024 totalisant un montant de l'ordre d'un million quatre cent quatre-vingt-neuf mille sept cent cinq dollars (1 489 705 \$) soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Le 21 décembre 2021

TITRE DU PROJET	2022	2023	2024	TOTAL
Programme de la TECQ				
Renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts		1 094 705 \$		1 094 705 \$
Stationnement Parc Donat-Bouthillier	30 000 \$			30 000 \$
Équipement - Jeux extérieurs Parc municipal	20 000 \$			20 000 \$
Pavage - Chemins municipaux	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	300 000 \$
Évaluation et mise aux normes des bâtiments municipaux	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	45 000 \$
TOTAL	165 000 \$	1 209 705 \$	115 000 \$	1 489 705 \$

ADOPTÉE

6. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET OU LE PROGRAMME TRIENNAL

2021-12-152 7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par madame Isabel Boulay
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE LEVER la séance extraordinaire du budget du 21 décembre 2021 à 18 h 11.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière